

LE CONDITIONNEL // LE FUTUR : VALEURS TEMPORELLES ET VALEURS MODALES

Le travail proposé a été élaboré pour une classe de seconde.

Références au programme

Dans le texte de présentation de l'étude de la langue au lycée, le verbe fait partie des notions qui doivent faire l'objet d'un « surcroît d'attention » en classe de seconde. Sont mentionnées, en particulier, les valeurs temporelles, aspectuelles et modales ainsi que la concordance des temps. Les valeurs modales et temporelles sont ici examinées dans le cadre d'une leçon de grammaire, centrée sur le conditionnel.

Valeur temporelle du conditionnel

Repérages

Pour permettre aux élèves de réfléchir sur le conditionnel, on peut partir d'un premier corpus de phrases mettant en évidence la valeur temporelle du conditionnel :

- Je pense que tu trouveras le chemin.
- Je pensais que tu trouverais le chemin.
- Sa mère lui dit qu'ils iront faire des courses.
- Sa mère lui dit qu'ils iraient faire des courses.

On demande aux élèves d'observer le temps des verbes dans le premier couple de phrases (a-b). Ils peuvent aisément remarquer :

- l'association du présent et du futur, et celle de l'imparfait et du conditionnel ;
- la relation entre le futur et le conditionnel, et le fait que le conditionnel permet d'exprimer le futur à partir d'un moment situé dans le passé.

On peut alors examiner le second couple de phrases, en demandant aux élèves d'identifier le conditionnel, puis de distinguer le temps du verbe « dire » dans la première et dans la deuxième phrase. Dans cette dernière, l'emploi du conditionnel permet de savoir que le verbe *dire* est au passé simple.

Pour systématiser l'observation, on propose aux élèves un corpus de phrases à transformer dans un sens ou dans l'autre et on leur demande d'expliquer la transformation qu'ils auront faite :

Je savais que tu y arriverais

> Je sais...

Sidonie assure à ses camarades qu'il n'y aura pas cours de français.

> Sidonie assurait...

Elle promet qu'elle rentrera à dix heures.

> Elle a promis...

Kevin pense que son amie le rejoindra à la sortie des cours

> Kevin pensait...

Un parallélisme morphologique

Ce parallélisme entre futur et conditionnel peut donner lieu à quelques remarques morphologiques, sur un verbe du premier groupe :

futur	imparfait	conditionnel
Je mange-r-ai	Je mange-ais	Je mange-r-ais
Tu mange-r-as	Tu mange-ais	Tu mange-r-ais
Il mange-r-a	Il mange-ait	Il mange-r-ait
Nous mange-r-ons	Nous mang-ions	Nous mange-r-ions
Vous mange-r-ez	Vous mang-iez	Vous mange-r-iez
Ils mange-r-ont	Ils mange-aient	Ils mange-r-aient

Les élèves constatent la parenté et la différence entre futur et conditionnel : on retrouve dans la conjugaison du conditionnel l'élément -r du futur et l'élément -ais de l'imparfait, ce qui indique morphologiquement son statut de futur dans le passé.

L'existence d'un conditionnel passé, parallèle au futur antérieur, confirme cette parenté avec le futur.

Pour l'observer avec les élèves et en préciser la valeur, on peut travailler à partir du corpus suivant :

- Jacques nous prévient qu'il rentrera à onze heures.
- Jacques nous a prévenus qu'il rentrerait à onze heures.
- Jacques nous prévient qu'il sera rentré à onze heures.
- Jacques nous a prévenus qu'il serait rentré à onze heures.

Les élèves observent que la variation entre la phrase a et la phrase b s'explique par le temps de la principale : le présent (> futur dans la complétive) / le passé composé (> conditionnel présent dans la complétive).

Si on les interroge sur la variation entre la phrase a et la phrase c, ils peuvent observer que ce qui est exprimé par le futur antérieur est considéré comme accompli : à 10 h 30, Jacques sera arrivé depuis quelque temps, quelques minutes, ou secondes.

La différence entre le futur et le futur antérieur est une différence d'aspect : inaccompli / accompli.

On retrouve la même différence entre les phrases b et d.

Bilan n° 1

De même que le futur permet de situer l'action dans l'avenir par rapport au présent, le conditionnel permet de situer l'action dans l'avenir par rapport au passé. Le conditionnel passé, comme le futur antérieur, marque l'aspect accompli.

On peut associer à cette remarque un exemple type :

Je **pense** que Pierre **viendra** nous voir. // Je **pensais** que Pierre **viendrait** nous voir.

Je **pense** que Pierre **sera revenu** à temps. // Je **pensais** que Pierre **serait revenu** à temps.

Valeurs modales du conditionnel

Valeurs modales du futur

On peut garder la même perspective de comparaison entre futur et conditionnel pour examiner les valeurs modales du conditionnel. Il faut alors commencer par faire comprendre aux élèves ce qu'est une valeur modale. On leur demande d'observer les phrases suivantes.

- Pierre viendra demain.
- Vous me copierez dix fois la leçon.
- N'ayez crainte, je vous aiderai.
- « Nos filles seront sereines / Et nos fils épris de paix. »¹
- Des paquets sous le sapin ? Ce sera le Père Noël qui les a laissés !

Les élèves observent que si dans la première phrase l'emploi du futur n'est chargé d'aucune valeur supplémentaire par rapport à sa valeur temporelle, les occurrences suivantes sont marquées par des valeurs particulières du futur : injonction (b), promesse (c), prédiction (d), supposition (e).

On peut alors, dans les échanges avec les élèves, les amener à comprendre que la modalisation caractérise l'attitude du locuteur sur son propos, et que les valeurs modales du futur sont liées à l'avenir : c'est très net pour les phrases b, c et d. Pour la phrase e, la nuance de supposition ou de conjecture implique que la confirmation est repoussée dans l'avenir.

1. « Un Hymne à la Joie », Jacques Serres, 2011

Valeurs modales du conditionnel : l'expression d'une hypothèse

Les nuances de valeur modale du conditionnel sont elles aussi liées à sa valeur temporelle de futur dans le passé. Par rapport au futur, le conditionnel renforce la part d'incertitude liée à l'avenir, en y ajoutant souvent une nuance d'hypothèse. Cette valeur est particulièrement nette dans le conditionnel employé dans un système hypothétique en corrélation avec l'imparfait – qui n'a pas de valeur temporelle dans ce cas.

Pour l'expliquer aux élèves, et leur permettre de distinguer, dans l'emploi du conditionnel, les valeurs de potentiel et d'irréel, il est intéressant de travailler sur la base d'un corpus.

- a. Si tu m'aidais, tu me rendrais un fier service !
- b. Si vous étiez venus plus tôt, vous auriez eu droit à un fameux goûter.
- c. Si je le pouvais, je viendrais tout de suite.
- d. Si nous avions pris un autre chemin, nous serions arrivés depuis longtemps.

On demande aux élèves d'examiner, dans les phrases du corpus :

- si l'action exprimée par le verbe au conditionnel se situe dans le présent ou dans le passé. Ils observent :
 - que dans les phrases a et c, le conditionnel présent situe l'action dans le présent (c) ou dans l'avenir (a) ;
 - que dans les phrases b et d, le conditionnel passé situe l'action considérée dans le passé.
- si l'action est réalisable ou non. Ils observent :
 - que pour la phrase a, l'action est possible ;
 - que pour la phrase c, l'action n'est pas possible ;
 - que pour les phrases b et d, l'action n'est pas possible.

On peut alors préciser que pour a, il s'agit du potentiel ; pour c, de l'irréel du présent, pour b et d de l'irréel du passé.

Autres valeurs modales du conditionnel

Les emplois liés à une condition implicite

On retrouve dans un certain nombre d'emplois du conditionnel une condition implicite, qui n'est donc pas formellement exprimée. C'est le cas dans les phrases suivantes :

- a. Je voudrais un rôti pour trois personnes.
- b. J'aurais souhaité un rendez-vous avec le conseiller principal d'éducation.
- c. On serait les Indiens, et vous les cow-boys.
- d. Nous militons pour un régime économique et politique qui préserverait la planète.

Pour comprendre les nuances modales qu'illustrent ces phrases, on peut demander aux élèves de rétablir, quand c'est possible, la condition qui permet d'en rendre plus nette le sens de la modalisation attachée à l'emploi du conditionnel, présent ou passé.

On peut leur proposer pour ce faire d'inventer une situation d'énonciation, un contexte qui leur permettrait de formuler la condition. Par exemple :

- **a et b** « Si je peux me permettre... » L'emploi du conditionnel marque une sorte de distance ou de précaution polie. Le recours au conditionnel passé dans la phrase b) renforce la distance en présentant la demande comme passée. La modalisation consiste dans ces deux phrases en une atténuation de la demande.
- **c** « Si vous êtes d'accord », au sens où dans le jeu on suspend la prévalence du réel sur l'imaginaire. La modalisation permet l'expression de l'imaginaire.
- Pour la phrase **d** la formulation d'une proposition principale permettant de reconstituer un système hypothétique est difficile. On peut expliquer que le conditionnel y exprime une nuance d'éventualité qui correspond à un contexte d'incertitude, lequel pourrait être renforcé par le verbe « pouvoir » ou par une locution adverbiale telle de « si possible ».

Les emplois sans condition

Le conditionnel est aussi employé hors de tout système hypothétique explicite ou implicite, pour exprimer le caractère incertain d'une information, ou dans le cadre d'une interrogation oratoire qui, avec le conditionnel, oriente vers une réponse négative.

- Les malfaiteurs auraient dérobé plusieurs dizaines de milliers d'euros.
- Moi, j'aurais commis ce méfait ?
- L'aurais-je pu ? J'étais à l'étranger !

On peut demander aux élèves, à partir des trois phrases ci-dessus, de développer en guise d'écrit d'appropriation un récit au passé dans lequel ils auraient à employer le conditionnel dans l'ensemble des valeurs, temporelles et modales, vues dans le cadre de cette leçon. L'exercice serait fait à la maison. La correction permettrait de revenir sur les points éventuellement mal compris.

Bilan n° 2

Comme le futur, le conditionnel a des valeurs modales, marquant l'attitude du locuteur par rapport à son propos. La principale d'entre elles, qui lui a donné son nom, est l'expression d'une condition, le plus souvent :

- dans une phrase formant un système hypothétique
« Ah ! si j'étais riche, je bâtirais un vrai palais »
- en relation avec une condition implicite :
« J'aurais voulu être un artiste. »

Dans ces deux cas, il exprime les nuances de potentiel, d'irréel du présent et d'irréel du passé. Ces valeurs modales sont liées à sa valeur temporelle de futur vu du passé. Le conditionnel est, selon le linguiste C. Guillaume, un « futur hypothétique ».